****

|  |
| --- |
| **Visite à l’IRTS d Montpellier 18/05 et 19/05/2022****La Fabrique des savoirs solidaires** |

1. **Les délégations**
* **DSS Mons /Tournai**
* Annie CARDON : Maître de formation pratique et coordinatrice pour la pratique professionnelle ;
* Christel CAUDRON : Maître de formation pratique ;
* Laurence FRANCOIS : Maître de formation pratique ;
* Marilyne RAVOISIN : Maître-assistante, coordinatrice qualité pour le Département et coordinatrice pour la section Conseiller social ;
* Justine RENUART : Maître-assistante en sciences sociales et référente du Service d'Aide à la Réussite ;
* Arnaud ROUSSEAUX : Référent e-learning et informaticien pour la HEH.
* **IRTS Montpellier et Perpignan :**
* Sophie Theron : Directrice IRTS Montpellier ;
* Frédérique Roca : Directrice de l’IRTS Perpignan ;
* Manuelle Marti : Directrice adjointe de l’IRTS ;
* Marion Vernay : Formatrice et responsable mobilité internationale Perpignan ;
* Caroline Cantiteau : Formatrice et responsabilité internationale Montpellier ;
* Corinne Laures : Formatrice assistant de service social ;
* Marie Azuara : Responsable qualité.
1. **Programmes**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dates** | **Horaires** | **Programme** | **Salle**  |
| Mardi 17 Mai 2022 | 19h30 | **Arrivée à Montpellier****Repas du soir**Accueil et repas avec la Direction de l’IRTS Montpellier et de l’IRTS Perpignan (lieu à préciser) |  |
| Mercredi 18 mai 2022 | 9h3012h | **Se Connaitre mutuellement et nos établissements respectifs** 9h30-10h30 Introduction de la journée Présentation du dispositif de formation continue au sein de FAIRE ESS : méthodologie d’identification des besoins du territoire et construction de réponses adaptées10h30-10h45 Pause10h45-12h Présentation du dispositif d’aide à la réussite par la HEH : soutien et accompagnement des étudiants dans leurs parcours de formation  | Salle IFOCAS 4 |
| 12h-13h30 | Organisation des visites et repas à la Bulle Bleue |  |
| 13h30-17h | **Visites de lieux d’intervention collective et communautaire**CEIS, Association Tin Hinan, GEM Rabelais, Association La BoussoleVisites en sous-groupes de 3 personnes : 2 visites par sous-groupe |  |
|  | 19h30 | Repas Tiers Lieu : LA HALLE TROPISME (à confirmer) |  |
| Jeudi 19 mai 2022 | 9h-12h | **Echanges sur thématiques spécifiques** 9h-9h15 Accueil plénière9h15-10h30 Répartition en ateliers : Atelier 1 : Partage de nos pratiques et outils en termes d’E Learning : quelle place dans nos formations et les outils utilisés ? Atelier 2 : Participation des personnes concernées dans le dispositif de formation – Croisement des savoirs et des pratiquesAtelier 3 : La démarche qualité  Atelier 4 : Modalités pédagogiques et supervision des travaux de fin d’étude pour les niveaux licence – mémoire, livret…10h30-10h45 Pause10h45-12h30 Retour plénière | Salles A225 Plénière et atelier 1B052 atelier 2C060 Atelier 3 C161Atelier 4  |
| 12h30-13h30 | Repas à la Bulle Bleue |  |
| 13h30-14h30 | Bilan et conclusion du séjour | Salle A225 |

1. **Rapport de visite**

Chaque journée s’est déroulée en deux temps.

* **Journée du 18/05/22 :**

Accueil par les responsables mobilité internationale.

* **Temps 1**

Echanges avec différents représentants de la formation continue.

* Premier axe : Intervention du service conseil de formation continue

Le service responsable du Conseil formation continue réceptionne les demandes des professionnels de terrain inhérentes à certaines problématiques intrinsèques à leurs pratiques professionnelles ou aux publics cibles (dénommées personnes concernées) en lien avec leur finalité sociale. Le service propose, après examen de la « commande » et un diagnostic de terrain, une formation « sur mesure » qui répond aux besoins spécifiques. Ces formations ne sont pas diplômantes.

Pour répondre à la demande, le service fait appel à des personnes expertes dans le domaine recherché et à des partenaires financiers.

* Deuxième axe : Intervention Coordinatrice de la section éducateurs jeunes enfants (EJO)

Cet axe se rapproche davantage de notre travail en matière de formation externe puisqu’un catalogue de formations est proposé à l’ensemble des professionnels de terrain issu du secteur de la petite enfance ainsi qu’aux jeunes diplômés EJO.

* **Temps 2**

A la demande de l’IRTS, Justine Renuart a présenté le service d’aide à la réussite du DSS. Aucune activité d’aide à la réussite n’est mise en place à l’IRTS. A l’issue de la présentation, un échange sur les besoins des étudiants de DC au sein de leur établissement s’est engagé. Pour le DSS, cet échange a révélé que le soutien disciplinaire est important car nous fonctionnons selon un modèle plus académique. Ainsi, les besoins des étudiants concernant l’aide à la réussite à l’IRTS se déclinent différemment au regard du volet pratique prépondérant dans la formation.

Certains besoins communs ont été mis en évidence tels que l’hétérogénéité des parcours des étudiants, leurs besoins en termes de bien-être et de transition entre l’enseignement secondaire et supérieur.

* **Temps 3**

Ce temps a été consacré à la visite d’institutions. La délégation montoise/tournaisienne s’est répartie en deux groupes au regard du profil de fonction de chacun.

**Groupe 1 : Annie Cardon – Christel Caudron – Laurence François**

**Visite n°1 : Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** 53 Rue Claude François, 34080 Montpellier. Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Il s'agit notamment de victimes de violence, de personnes confrontées à l'alcoolisme et aux toxicomanies ou de personnes sortant de prison.

Le CHRS **«** CHAULIAC RAUZY » accueille un public bien ciblé, à savoir les hommes et les femmes qui sortent de la prison de Montpellier, Béziers ou Nîmes. Tout hébergement d’une durée d’un an/un an ½ est préparé en amont en collaboration avec le Service Pénitentiaire d’Insertion et de Probation (SPIP).

5 éducateurs spécialisés et un chef de service assument l’encadrement des résidents. Le personnel ne s’est pas vu augmenter alors que la capacité d’accueil a énormément évolué en 15 ans !

Le CHRS travaille en partenariat avec le réseau en vue de répondre aux besoins des résidents et d’ouvrir le champ des perspectives. En 2010, cette alliance a généré la création d’une association « La Boussole » qui regroupe des travailleurs sociaux issus de centres d’hébergement, de centres de jour, …Plutôt que proposer des activités individuellement et d’être limités en termes de moyens, ils se sont regroupés afin de proposer des activités communes davantage diversifiées et de mutualiser leurs ressources humaines. En effet, il est à constater que l’Etat français accorde de moins en moins de moyens financiers au secteur social, se fédérer permet de pallier à ce manque de moyens.

Le collectif « La Boussole », né dans le cadre de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions et la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, invite à travailler l’insertion des personnes en favorisant l'accès à la citoyenneté, l’éducation et la culture par le biais d'activités de droit commun.

Des activités dans le domaine des loisirs, du sport et de la culture ont été collégialement pensées afin de développer davantage les conditions pour garantir ce droit fondamental. Le collectif « La Boussole » se développe de cette dynamique novatrice et porteuse de sens.

Depuis 2014, il est devenu une association permettant notamment une plus grande autonomie dans la création et la mise en œuvre d’actions.

L’accès au savoir, à la culture, aux sports et aux loisirs, ainsi que la participation de chacun à la vie sociale, constituent des facteurs importants de reconstitution du lien social et donc de cohésion sociale, où se joue une certaine reconstruction de soi.

A ce jour, l’Association « La Boussole » propose 5 activités « hebdomadaires » comme le théâtre, une émission radio, un atelier écriture, une activité football et une activité escalade afin de permettre l’accès au sport, à la culture et à la citoyenneté pour les personnes en situation de grande précarité, sur le territoire Montpelliérain. Elle participe également à la coupe du monde de football des sans-abris sous la tutelle de la « *Homeless World Cup ».*

Les objectifs poursuivis sont :

* Sortir du quotidien, du cadre institutionnel, lâcher prise, apporter de nouveaux repères (spatio-temporels, d’organisation).
* Créer du lien social en rencontrant les autres publics étant accompagnés par d’autres structures.
* Retrouver du plaisir, se découvrir ou se redécouvrir des compétences.
* Vivre différemment sa prise en charge.
* Favoriser le « vivre ensemble » via la dimension collective, la notion de respect, de partage et de responsabilité.
* Créer une dynamique positive en s'évadant du quotidien, le temps de l’activité.
* Développer la confiance et l’estime de soi.

**Constatations et perspectives :**

Ce collectif, en mutualisant les compétences de tout un chacun, a recentré le bénéficiaire au centre de l’action. Il a fallu environ 19 structures différentes pour parvenir à ce résultat et se donner les moyens d’atteindre le but visé.

 Les personnes en situation problématique sociale partagent leur expérience de vie, leur parcours chaotique, s’entraident et dès lors relativisent leur propre vécu. Une dynamique d’espoir et de changement est enclenchée et impacte les projets collectifs et individuels. La valorisation des compétences représente inévitablement un tremplin en termes de réinsertion sociale. A titre exemplatif, participer à la coupe du monde de football des sans-abris est l’occasion d’activer de nombreuses personnes qui assurent l’intendance, les repas, l’encadrement …

 Il est à souligner que les travailleurs sociaux et les bénéficiaires ne font « qu’un » et développent ensemble les projets. Tous les protagonistes se mobilisent au même titre. Les bénéficiaires sont réellement intégrés au fonctionnement de l’association sous l’encadrement majoritairement administratif des travailleurs sociaux.

L’éducateur spécialisé rencontré au sein du CHRS « CHAULIAC RAUZY » met en exergue l’investissement des intervenants sociaux, leur engagement incontournable pour assurer la pérennisation de cette association et son évolution. Effectivement, on lui accorde 70h/an de prestations pour participer à l’organisation des activités de « La Boussole ». Il est clair que cette contribution est insuffisante pour mener à bien la fonction qu’il occupe.

 Dès lors, l’association a trouvé un moyen supplémentaire d’assurer sa survie en acceptant dans son effectif une jeune fille dans le cadre d’un service civique européen. Le Corps Européen de Solidarité est une nouvelle initiative de l’Union Européenne (depuis le 7 décembre 2016) qui offre aux jeunes la possibilité d’acquérir de précieuses expériences en voyageant, mais aussi de développer leurs compétences de manière non formelle et apporter une contribution à la société. Ce programme est également connu sous le nom de “Service Volontaire Européen” mais son appellation a été reformée en 2019.

Cette étudiante gère les diverses démarches liées au partenariat, aux subsidiations, aux appels à projets…Ce poste est malheureusement temporaire. A l’heure actuelle, les gestionnaires de l’association se questionnent sur la faisabilité de son engagement à durée indéterminée et se mobilisent dans ce sens.

Un(e) étudiant(e) du DSS, présentant des compétences liées à la gestion et au développement de projets, est invité(e) chaleureusement à présenter sa candidature pour un stage dans le cadre d’une mobilité étudiante.

Au point de vue pédagogique, le collectif « La Boussole » sera exploité au DSS dans le cadre d’une activité liée à la pratique professionnelle en milieu de cycle.

**Visite n°2 : Association « Tin Hinan »** 354 le grand mail, 34080 Montpellier – quartier de « La Mosson»

L’association Tin Hinan a vu le jour en 1999 sous l’impulsion d’une ancienne directrice d’école sensibilisée aux difficultés rencontrées par les femmes marocaines. Cette association de proximité, qui porte son nom, s'engage aux côtés des femmes immigrées du quartier de la Mosson, quartier prioritaire de Montpellier, composé majoritairement (à 99%) d’une population maghrébine.

Tin Hinan est née de la volonté de ces femmes de trouver un lieu où elles pourraient parler librement, évoquer leurs préoccupations, organiser et participer ensemble à des activités.

L’association a su pérenniser son action et ancrer celle-ci dans ce quartier pauvre grâce à une importante équipe de bénévoles très mobilisés, l’embauche de nouveaux salariés, et aux subventions publiques allouées.

**L’équipe est composée de 6 salariés et 12 bénévoles.**

* Deux médiatrices linguistiques ;
* Une coordinatrice linguistique ;
* Deux chargées de projets ;
* Une formatrice ;
* Douze bénévoles (formateurs, professionnels du droit ….

A ce travail d’équipe s’ajoute le réseau dont l’un des partenaires prioritaires est le centre de planning familial de Montpellier pour toute question liée à la vie relationnelle, affective et sexuelle de ces femmes maghrébines.

**Le projet de l'association s'articule autour de trois axes qui déterminent ses actions :**

1. **Intégration sociolinguistique** : ateliers d'apprentissage de la langue française et sensibilisation du public sur des thèmes d'actualité (environnement, élections, etc.).

La responsable de projet, qui nous a accueillies, a insisté sur la participation citoyenne ainsi que l’apprentissage de la langue constituant un premier pas vers l’intégration. L’accès aux autres ateliers est d’ailleurs conditionné par cette première participation.

1. **Accès aux droits** : accompagnement individuel dans les démarches administratives.

Des spécialistes de différents secteurs (le droit d’asile, droit familial) sont conviés ponctuellement, et ce, suivant les problématiques sociales et interviennent bénévolement pour activer certains droits. Cette accessibilité aux droits est envisagée sur base du premier accueil social inconditionnel de proximité nommé PASIP. Le premier accueil social inconditionnel de proximité est une idée reprise dans le plan d’action interministériel en faveur du travail social et du développement social, issu des États Généraux du Travail Social. La mesure 4 du plan d’action prévoit ainsi l’organisation du premier accueil social inconditionnel de proximité dans le cadre des schémas départementaux d’amélioration de l’accessibilité des services au public dont l’élaboration est portée par le Conseil départemental et l’État.

1. **Citoyenneté** : lever les freins d’accès à la citoyenneté

Ce projet vise à améliorer la participation des adhérentes et de leur cercle familial à la vie de la société. Il s’agit, à travers une démarche interculturelle, de travailler à une meilleure cohésion sociale en luttant contre l’exclusion et en inscrivant le public dans son environnement.

→ Ces axes et ces projets interagissent et visent à considérer les personnes dans leur globalité.

Le débat est enrichi avec les dispositifs mis en place sur notre territoire pour la population immigrée. Les pratiques de chacun sont exploitées, les difficultés et moyens d’actions comparés entre Belgique et France.

Afin de permettre à ces femmes de se rendre aux différents modules sans que la garde de leur(s) enfant(s) ne constitue un obstacle, une « micro » crèche a ouvert ses portes au cœur du quartier de la Mosson. Ces mêmes structures voient également le jour sur nos communes.

**→ L’accès à la formation et l’information est donc ouvert à la majorité de la population féminine.**

**Constations et perspectives :**

Autour de ce moment d’échange, nous pouvons conclure que cette vision du travail social est partagée.

Tous s’accordent sur les valeurs que nous défendons : l’égalité, la jouissance individuelle de ses droits et l’accomplissement de ses devoirs, les échanges et le vivre-ensemble.

Les objectifs poursuivis sur notre territoire par des associations similaires étant identiques : Encourager la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ou d'origine étrangère et les échanges interculturels.

Pour TIN HINAN la réponse se fait au travers des 3 axes exploités ci-dessus et des actions qui en découlent.

Et sur notre territoire belge au travers des maisons de quartier, des plans de cohésion sociale, de la mise en place du parcours d’intégration, des conseils consultatifs et des diverses associations œuvrant dans l’accès aux soins de santé et aux droits pour tous.

Les travailleurs sociaux sont tenus de s’adapter au public, de concorder leur méthodologie au travail de terrain. La notion d’intervention socioculturelle prend ici tout son sens, bien plus que le cursus scolaire, c’est ici les histoires de vies, l’immersion sur le terrain qui est privilégiée au diplôme.

L’une des deux médiatrices est d’ailleurs elle-même issue du quartier et personne concernée, et c’est là que le travail social communautaire prend tout son sens : qui est la mieux placée qu’une personne concernée, ayant vécu les mêmes problématiques que la population, pour être à l’écoute et gagner la confiance du public cible ?

Ce qui nous interpelle est que cette structure fonctionne sans assistant social, le soutien du réseau permettant de répondre aux problématiques sociales rencontrées.

De nos échanges ressort la particularité suivante, oui les associations peuvent être opérationnelles sans qu’un assistant social y siège, mais chacun marque son accord quant à la plus-value qu’apporterait un assistant social au sein de l’institution.

L’importance du rôle de l’assistant social est mise en exergue afin de maintenir une relation privilégiée avec un interlocuteur professionnel, formé à la relation d’aide et au droit social.

**Groupe 2 : Marilyne Ravoisin – Justine Renuart – Arnaud Rousseaux**

**1ère Visite : Le groupe d’entraide mutuelle (GEM) Rabelais**

**L**e Groupe d'Entraide Mutuelle Rabelais est une association pour toute personne souffrant d'isolement social et rencontrant entre autres des fragilités mentales.

Cet espace associatif, situé en plein cœur de Montpellier, est un espace d'échanges et d'entraides qui permet aux personnes de retrouver de l’estime de soi au sein d’une ambiance conviviale. Au Gem, la vie s’organise autour de moments d'accueils ou encore des ateliers en groupe permettant de créer du lien.

Ce qui nous a le plus « frappés », c’est l’autogestion. En effet, les adhérents sont responsables de l'association, certains sont administrateurs de l’ASBL et prennent part ainsi à la gestion directe de l’association. Ils décident collectivement des activités.

Ce moment passé au Gem a été un moment très émouvant marqué par l’envie des personnes de partager leur projet et de mettre en avant leur créativité.

**2ème visite : Le centre d’expérimentations et d’innovation sociale (CEIS)**

Le Centre d’expérimentations et d’innovation sociale est un lieu accessible à tous qui **combat les inégalités sociales par des actions de solidarité. Piloté par le centre communal d’action sociale, il se veut un tiers lieu solidaire où tout citoyen est considéré dans sa globalité.**

Le CEIS met en place des actions qui s’articulent autour de 4 plateformes :

* La plateforme Emploi : accompagnement global pour les personnes sans emploi ;
* La plateforme numérique : utilisation des outils numériques ;
* La plateforme budget : apprentissage de la gestion d’un budget ;
* La plateforme santé : accompagnement permettant de garantir aux bénéficiaires du RSA l’accès aux droits liés à la santé.

Le dynamisme de l’équipe qui nous a accueilli et la mise en place d’un accompagnement global sont les deux éléments les plus marquants de cette visite.

**Constations et perspectives :**

L’autogestion par les personnes concernées est une notion qui mérite d’être exploitée davantage en travail social et peut-être, au départ, par des TFE des étudiants pour envisager sa mise en place dans leur institution de stage.

La vision intégrée des problématiques rencontrées après les usagers et les solutions innovantes proposées par le CEIS sont deux notions qui pourraient être de nouveau intégrées dans les TFE des étudiants par rapport à leur institution de stage.

Les TFE de nos étudiants sont toujours en lien avec leur institution de stage et ils rendent compte du travail réalisé par l’assistant social dans l’équipe. Donner au TFE de nos étudiants, un caractère plus innovant par la réalisation d’une question de recherche, utile pour l’institution de stage.

* **Journée du 19/05/22**

Accueil et rappel de l’organisation de la matinée.

* **Temps 1 : Répartition des représentants du DSS par groupe de travail**

**Thématique 1 : Partage de nos pratiques et outils en termes d’E-learning : quelle place dans nos formations et les outils utilisés ? – Arnaud Rousseaux**

L’IRTS utilise le CMS Moodle, comme à la HEH. Différentes solutions de visio-conférence ont été utilisées au début de la crise sanitaire mais le choix s’est porté sur Microsoft Teams.

L’utilisation des outils numériques est encore très limitée, il s’agit principalement de mise à disposition de contenu (dépôts de documents, remise de travaux, …). Les étudiants sont plutôt intéressés par ces outils et apprécient la variété offerte par ceux-ci.

L’IRTS bénéficie d’un financement régional afin de développer des modules de formations sous format hybride. Une équipe a donc été désignée pour mener à bien le projet pilote. Elle est composée de 3 pédagogues et un technicien.

Il y a une obligation pour les étudiants de posséder un pc portable. Une politique régionale est là pour faciliter l’accès aux numériques aux personnes les plus précarisées (budgets alloués pour l’achat de matériel pour les étudiants dans le besoin, …), ceci explique que cette obligation est possible.

La crise sanitaire a été un accélérateur pour l’intégration des outils numériques dans les pratiques. Malheureusement l’urgence et l’obligation ont constitué des freins pour certains formateurs qui ne sont aujourd’hui pas partisans de l’intégration des outils numériques dans leurs activités. L’équipe mise en place à donc entre autres comme mission d’assister les formateurs qui le souhaitent. Une personne gère en effet les aspects plus “techniques” de l’e-learning et propose son aide dans l’élaboration de contenu numérique (réalisation de vidéos, paramétrages des espaces de cours Moodle, …), alors que les pédagogues peuvent faire bénéficier aux collègues de leurs expertises dans l’élaboration de scénarios pédagogiques assistés par des outils numériques.

Il ne s’agit pas ici d’imposer les outils numériques comme une pédagogie, mais bien de placer ceux-ci comme des outils supplémentaires à disposition de la pédagogie développée par le formateur.

Le projet actuel vise à créer en format distanciel un module transversal à l’ensemble des formations de travailleur social. Celui-ci pourra servir ensuite de base pour des modules plus spécifiques à un axe de formation.

Il serait intéressant de mettre en place un projet similaire à la HEH. Un module sur la recherche documentaire pourrait-être un bon point de départ. Il a l’avantage d’être intéressant pour l’ensemble des formations, il répond à un besoin dans nos établissements et permettra de créer des interactions avec nos bibliothèques.

**Thématique 2 : Participation des personnes concernées dans le dispositif de formation – Croisement des savoirs et des pratiques – Christel Caudron et Laurence François.**

Table ronde autour des enjeux, des modalités et des conditions de la participation des personnes concernées dans les formations en travail social. Cette table ronde est animée par une formatrice de l’IRTS et une formatrice de « FAIRE »

*FAIRE se définit comme la fabrique de savoirs solidaires qui, à partir d’une demande spécifique et du contexte, offre un espace de coopération, un partenariat de compétences qui permet de construire une réponse adaptée aux besoins.*

De nos échanges, est mise en exergue l’importance de s’appuyer sur des formateurs externes qui collaborent avec le réseau et sont ainsi complémentaires aux apports des formateurs internes.

L’équipe pédagogique est à cet effet, soutenue par le collectif **santé et précarité.**

Ce dernier rassembledes citoyens et des professionnels soucieux du respect de l’accès au droit et à l’information pour tous.

Afin d’illustrer la thématique des personnes concernées deux expériences menées avec les étudiants sont exploitées :

1. Le théâtre législatif :

L’action vise à offrir aux personnes concernées et aux étudiants un espace d’expression s’appuyant sur la technique du théâtre législatif.

Le théâtre législatif est un dispositif qui incite à rassembler des personnes de tout statut autour d’une thématique afin d’y apporter des pistes de solutions systémiques en se centrant sur les responsabilités et les pouvoirs individuels et collectifs.

L’ouverture de débat à la suite de ce dispositif, permet aux étudiants de développer leur esprit critique, de favoriser la conscientisation en étant confrontés aux réalités de terrain.

L’étudiant est acteur responsable de sa formation, de par son implication dans le projet.

1. Classes ouvertes :

En juin 2021 est paru le livre **« Nomades »**, Editions des Rues et des Bois, réalisé en collaboration avec un membre de l’équipe pédagogique de l’IRTS et un formateur de l’association FAIRE.

**« Nomades** » est un ouvrage qui ressence la parole brute de personnes précarisées, hébergées dans un squat de Montpellier et qui raconte, « l’espace du précaire ».

L’expérience « des classes ouvertes » est ici exploitée sous la forme de leçons participatives dans lesquelles les personnes concernées viennent prendre la parole devant un auditoire.

Au-delà du récit, le but est de susciter le débat, la réflexion, de reconnaitre les savoirs expérientiels des personnes concernées et de les partager avec la population estudiantine.

Suite à cette première expérience, les étudiants, curieux de cette réalité et souhaitant enrichir leurs connaissances, se sont rendus dans les squats. Une immersion dans la réalité des personnes précarisées durant laquelle les personnes concernées, ici les « squatteurs » ont donné un cours ouvert aux étudiants. Cours pouvant être associé à la réalité économique et sociale des personnes sans abri.

La pertinence de l’accompagnement d’éducateurs se traduit par le fait qu’au-delà du récit de vie, un apprentissage théorique et méthodologique se doit d’être dispensé.

Soucieux d’intégrer les personnes concernées dans l’apprentissage, une des habitantes des squats a été invitée à exposer ses tableaux au sein de l’établissement scolaire. Exposition ayant abouti à un groupe de parole.

La plus-value pour l’étudiant est que la place de l’auto formation est laissée dans la formation.

**Constatations et perspectives :**

Les différents types de savoir représentent des points de vue qui concourent à la recherche d’une meilleure connaissance de la réalité : le point de vue des savoirs académiques, celui des praticiens et celui des personnes concernées.

L’important est de sortir de la seule présentation de témoignages, de considérer les personnes concernées comme des experts rémunérés.

Un questionnement est soulevé, à savoir le fait que la rémunération est versée aux associations et non à la personne concernée qui se doit pourtant d’être reconnue dans une relation égalitaire avec tout professionnel de l’intervention sociale.

Force est de constater que sur le territoire belge, contrairement au territoire français, ces savoirs ne sont pas croisés. Le cloisonnement reste le mode de fonctionnement de nos enseignements théoriques et pratiques, les personnes concernées ne sont pas associées aux apprentissages.

Le croisement des savoirs permettrait en plus d’une valorisation des personnes concernées, une expertise de la réalité permettant de faire émerger des solutions plus pertinentes aux problèmes posés. La finalité étant d’intégrer les instances décisionnelles afin qu’elles **participent activement aux choix stratégiques et politiques locaux** sur les questions dont la complexité nécessite un réel partenariat.

Les personnes concernées sont invitées devant le conseil de département mais le constat est qu’elles n’y participent pas.

La raison invoquée serait que les espaces de rencontres restent trop formels, l’accueil a ici toute son importance, pouvoir s’adapter au cadre de référence de notre interlocuteur, l’essence même de la communication.

L’illusion de la participation est -elle une réalité ? Le débat reste ouvert …..

**Thématique 3 : La démarche qualité : Marie Azuara, responsable qualité à l’IRTS Montpellier et Marilyne Ravoisin, coordonnatrice qualité au DSS HEH en Belgique**

A l’IRTS de Montpellier, ils sont 4 dans l’équipe qualité. Développer une démarche qualité est d’autant plus importante pour l’IRTS que le financement en dépend. En effet, l’organisme Qualiopi, qui assure la certification pour les organismes de formation, permet un référencement auprès des financeurs publics. La démarche qualité est don primordiale. Elle a également un caractère obligatoire en Belgique mais il n’est pas encore question d’opérer les financements en fonction d’un label obtenu.

Le référentiel Qualiopi donne tous les axes à analyser comme notre référentiel Aeqes. En Belgique, les indicateurs de pilotage sont laissés à la libre appréciation des établissements. En France, les indicateurs de pilotage sont au nombre de 32 et sont donnés par le référentiel Qualiopi. Des actions d’amélioration sont formulées en fonction de ces indicateurs.

Mme Azuara évoque la difficulté de mettre en place une démarche qualité car ce n’est pas la priorité des formateurs. C’est aussi le ressenti en Belgique où le développement d’une véritable culture qualité peine à se mettre en place. L’adhésion à cette culture qualité concerne encore trop souvent une minorité. Mme Azuara a pointé que cette obligation depuis 2014 a créé une adhésion forcée d’un plus grand nombre de formateurs.

Tout comme chez nous, l’IRTS élabore des évaluations des enseignements par les étudiants chaque fin d’année. Ils effectuent également des enquêtes auprès des alumnis afin de savoir s’ils ont ou pas trouvé du travail. En France, le métier de travailleur social est un métier avec un plein emploi. Les employeurs se retournent fréquemment vers l’IRTS afin de recruter des travailleurs au plus tôt, avant même la sortie des études.

L’IRTS dispose également des fiches ECTS pour les domaines de compétences avec un déroulé d’UE. Les explications fournies pour chaque UE sont très détaillées contrairement à chez nous.

Un élément m’a particulièrement marquée : le contrat de travail des formateurs stipule que ceux-ci doivent fournir un plan de cours et les supports au plus vite pour les étudiants. C’est presque impensable chez nous.

L’entretien se termine par la promesse de s’échanger des documents : les référentiels de nos organismes de contrôle de la qualité, les référentiels de compétence des AS, des fiches ECTS à titre d’exemple.

**Thématique 4 : Modalités pédagogiques et supervision des travaux de fin d’études (Annie Cardon et Justine Renuart)**

Les pratiques ont été particulièrement revues depuis la réforme en 2018.

Autour de la table, en compagnie de la responsable des mémoires de pratique professionnelle de la section éducateurs spécialisés, ont été confrontées les pratiques de préparation et d’évaluation des travaux clôturant les formations en travail social de 180 crédits.

En matière de préparation, on relève que :

* Le référencement est travaillé dès l’entrée des étudiants dans le cursus ;
* Une charte de non-plagiat est signée par l'étudiant pour stimuler son engagement à l'intégrité dans la démarche ;
* Le parcours de pratique professionnelle doit faire l’objet d’un continuum écrit : l’étudiant doit apprendre à parler de son identité professionnelle en construction dès les premières expériences avec le terrain ;
* Les périodes de stage comprennent + de 2000 heures sur l’ensemble du cursus ;
* Les périodes de préparation commencent dès le 4ème semestre du cursus jusqu’au 6ème semestre : diagnostic social de territoire, recherche d’une problématique, enquêtes qualitatives auprès des professionnels et éventuellement auprès des personnes concernées, recherche documentaire, expérience personnelle de terrain. Dès la première année, l'étudiant effectue un travail individuel d’approfondissement ;
* Des groupes d’élaboration du TFE sont prévus (12 personnes en moyenne) pour soutenir dans la définition de questions de départ, pour stimuler la progression de la rédaction des écrits, sous le regard des cadres pédagogiques ;
* L’évaluation par les pairs est aussi prévue par le biais d’un travail de groupe. Elle est formative. Ils y défendent leur implication, leur positionnement ;
* Dans les cours, le cadre pédagogique aborde avec eux : le concept, l’observation, le recul de données pour dégager de la thématique, une problématique ;
* La soutenance orale est préparée par les étudiants auprès de professionnels extérieurs : les étudiants doivent défendre préalablement des contenus de leurs recherches sur la problématique du mémoire ;
* Le mémoire de pratique professionnelle comprend 45 pages. L'écrit doit témoigner du travail de recherche par les entretiens professionnels, par l’utilisation des lectures, par l’expérience de stage.

En matière d’évaluation, on relève que :

 - l’évaluation de l’épreuve intégrée est externe : une épreuve d’Etat ;

- la part de l’évaluation écrite est proportionnelle à la part de l’évaluation orale : 50-50 ;

- la note positive ne doit pas être justifiée.

* **Temps 2 : Bilan des deux journées**

Chacun s’exprime tour à tour sur ce qu’il retient sur l’ensemble de ces deux jours et met en évidence diverses perspectives pour le DSS, exprimées en termes de questionnements :

* Comment repositionner l’étudiant au centre de sa formation en suscitant sa responsabilisation et sa cogestion ? Outils proposés : livret de formation ou plan de formation, susciter davantage la réflexion des étudiants en petit groupe en vue de les engager dans un processus de résolution des problématiques ;
* Comment favoriser le bien-être des étudiants et des enseignants ? Outils proposés : décloisonner les disciplines, porter collectivement des projets pédagogiques, inclure davantage les professionnels de terrain dans le processus de formation des étudiants ;
* Comment allier davantage la théorie à la pratique ? Outils proposés : envisager une interaction concrète : cours à deux têtes, immersion des MA dans la pratique par le biais de visite de stage, inviter les personnes concernées dans les cours théoriques en vue d’éveiller les apprenants aux leviers et freins de l’accompagnement ;
* Comment susciter l’engagement des étudiants ? Outils proposés : co-construction (enseignants, professionnels et étudiants) de projets qui éveillent à la participation citoyenne avec d’autres citoyens et partenaires institutionnels ou associatifs et notamment celle des personnes défavorisées ;
* Comment insuffler une identité propre à notre département tenant compte de notre projet pédagogique socio-culturel et des valeurs du terrain ? Outil proposé : réfléchir ensemble à des valeurs propres à notre département en lien avec le travail social via un atelier formation/animation autour des valeurs que nous souhaitons développer.